

SAISINE

sur

LA DÉPENDANCE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES FRANÇAISES AUX MATIÈRES PREMIÈRES STRATÉGIQUES ET AUX ENJEUX DE SOUVERAINETÉ NATIONALE

(Décision du Bureau du 02/09/2026 – NS263610)

À l'heure où les tensions géopolitiques mondiales, les disruptions des chaînes d'approvisionnement et la crise climatique et de biodiversité redessinent les équilibres économiques, la question de l'accès aux matières premières stratégiques¹ est devenue un déterminant majeur de la puissance nationale. La France ne peut prétendre limiter ses dépendances et renforcer sa souveraineté sans traiter cette question.

I. Le constat : une prise de conscience des dépendances de la France

L'économie française a recours à un ensemble de matières premières dont elle ne maîtrise ni la production, ni les prix, ni les circuits de distribution causant ainsi des dépendances et des vulnérabilités. L'avis en dressera un état des lieux en partant des travaux et réglementations déjà existants au niveau international (Groupe international d'experts sur les ressources...), européen (*Critical Raw Materials Act* de 2024...) ou national (travaux de l'ADEME ou du Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Le CESE s'interrogera sur l'exhaustivité des travaux existants et sur leur optimisation possible. Il évoquera différentes dimensions : les métaux critiques et terres rares (le lithium, le cobalt, les terres rares...) ; les ressources utilisées pour l'agriculture (engrais azotés, phosphatés, potassiques...), les ressources biologiques non alimentaires (coton, fibres synthétiques, laine ou soie, bois et papier, matériaux biosourcés qui dépendent également de biomasses végétales ou animales...) ou encore la ressource en eau.

II. Les enjeux : souveraineté, résilience et transition

Ces dépendances ne sont pas nouvelles, mais elles sont désormais accentuées par la compétition géostratégique mondiale, la logique de réindustrialisation au sein de l'Union Européenne et en France et les exigences de la transition écologique. Plusieurs enjeux majeurs méritent une analyse approfondie de la part du CESE :

1. La souveraineté économique et industrielle

Toute stratégie de réindustrialisation ou de montée en gamme technologique bute sur la disponibilité des ressources nécessaires. L'incapacité à sécuriser les approvisionnements en matières stratégiques constitue un facteur de vulnérabilité structurelle pour notre industrie, notre agriculture et notre autonomie stratégique.

2. Les transitions : levier et défi d'approvisionnement

La décarbonation de notre économie repose sur des technologies dont le déploiement génère une demande en ressources stratégiques. L'essor du numérique mobilise des quantités croissantes de métaux critiques dans un contexte de quasi-monopole de quelques États sur leur production. La stratégie de réindustrialisation en France et en Europe impose de sécuriser des volumes importants de matières premières majoritairement importées.

¹ Ressources naturelles rares inégalement localisées dans le monde ou partagées, ou coûteusement ou difficilement accessibles, mais indispensables pour l'activité industrielle, les technologies de l'information et de la communication et la sécurité intérieure d'un pays.

3. La cohésion sociale et territoriale

Les tensions sur les matières premières ont des répercussions directes sur les conditions de vie, l'emploi et les équilibres territoriaux. Les communautés rurales, les agriculteurs et les travailleurs des secteurs concernés sont en première ligne face à ces mutations et à l'émergence de nouveaux modèles économiques et filières qui doivent se professionnaliser.

III. Objet de la saisine

L'avis du CESE s'interrogera sur les questions suivantes :

- Quel est l'état des lieux actuel de la dépendance de l'économie française aux matières premières stratégiques et peut-on encore l'affiner et l'optimiser ?
- Quels mécanismes de gouvernance, de stockage stratégique, de diversification des approvisionnements, de développement de l'économie circulaire et de changements des modes de production et de consommation permettraient de réduire cette dépendance ?
- Comment recourir à nos propres ressources en France en identifiant les freins à lever tout en préservant l'environnement ?
- Quelles politiques publiques et mobilisation des acteurs sont nécessaires pour faire émerger une véritable culture nationale de la gestion durable des ressources naturelles ?

Ce projet d'avis court pourrait être présenté en plénière le mercredi 25 novembre 2026. La commission des activités économiques sollicitera une contribution de la délégation aux Outre-mer.

Lors de sa réunion du 2 septembre 2026, le Bureau a décidé de confier à la commission permanente Activités économiques la préparation d'un avis intitulé *La dépendance des activités économiques françaises aux matières premières stratégiques et aux enjeux de souveraineté nationale* qui pourrait être présenté en assemblée plénière le mercredi 25 novembre 2026.